

Cohésion et cohérence

Les lignes suivantes ne vont pas faire une analyse exhaustive du programme gouvernemental, mais se limiter aux aspects de la cohabitation entre Luxembourgeois et allochtones. A noter tout d'abord que la question du vivre ensemble se retrouve très explicitement en maints endroits et plus fortement encore dans le discours de politique générale du Premier Ministre à la Chambre. Il y essaie de donner corps à la volonté de cohésion (sociale) de son gouvernement. Comme l'ASTI avait fait campagne pendant des années pour la cohésion sociale, je ne saurais que me réjouir. Satisfaction encore puisque l'Immigration a un Ministère, et plus précisément le Vice Premier Ministre et un Ministre délégué. Il est vrai que tous les deux ont aussi à gérer les Affaires Etrangères et la présidence du premier semestre 2005 ! Mais, première ombre au tableau, les compétences en la matière restent disséminées sur plusieurs Ministères : le Commissariat du Gouvernement aux Etrangers reste sous l'égide du Ministère de la Famille, sous Travail et Justice on parle de cours de langue et d'intégration, sans savoir par ailleurs qui en serait à charge. Quant aux logements des demandeurs d'asile, le Ministère de l'Immigration les veut appropriés et bien encadrés: ils dépendront de celui de la Famille, qui n'en souffle mot. Dommage que Immigration et Intégration, les deux faces de la médaille, n'aient pu être regroupées (tout comme d'ailleurs éducation et enseignement supérieur, les intérêts supérieurs de marchandage partiaux ont sans doute prévalu).

Mais venons à des volets positifs parce que porteurs d'avenir et éléments d'un discours plus constructif que celui qui a permis à d'aucuns de ramasser la mise électorale. On embauchera des non luxembourgeois dans la fonction publique, s'il y a manqué d'autochtones...

On facilitera l'acquisition de la nationalité et on introduira la double nationalité, les intéressés devront suivre obligatoirement un cours. Nous reviendrons sur ce volet, rappelons simplement qu'actuellement déjà le Luxembourg est lanterne rouge quant à l'acquisition de sa nationalité, est-ce que des conditions supplémentaires la rendront plus attractive ? Par ailleurs, des "cours" d'intégration seraient plus appropriés au

début du processus d'intégration que lors de ce que d'aucuns appellent son "couronnement", à savoir l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise.

Un congé linguistique sera introduit, ou plus précisément "la mise en place d'un congé linguistique sera envisagée pour permettre l'intégration des salariés par le biais de l'apprentissage de la langue luxembourgeoise". Et les entreprises qui ont d'ores et déjà adopté comme langue commune le français ou l'anglais ?

Alors que le programme gouvernemental reste muet, la répartition des compétences des Ministères nous indique que le Ministre de l'Immigration sera responsable des permis de travail et de séjour: ira-t-on (enfin) vers un permis unique ?

Bonne nouvelle pour les étudiants de pays tiers: leur entrée et séjour et leur accès au travail seront formulés.

Dernier volet, qui méritera une attention plus poussée : l'Education Nationale. Retenons pour l'instant seulement l'introduction d'une langue dominante, idée qui semble faire son chemin... aussi dans l'enseignement "classique" ?

Point de satisfaction pour l'ASTI qui s'est battue à cet effet : l'aide aux devoirs. Même si elle reste de la compétence du Ministère de la Famille (?) on note que: "les parties retiennent le principe de la gratuité de ce service". Le gouvernement situe cette gratuité dans le cadre de la lutte contre les inégalités. Regret final: alors que Monsieur Juncker, président le gouvernement précédent, avait dit le 5 mai 2002 lors de la déclaration sur l'Etat de la Nation que la participation du plus grand nombre était une préoccupation majeure, on ne retrouve trace de cette préoccupation dans ce programme gouvernemental, à moins qu'il ne faille, pour y accéder, passer sous les fourches caudines de la naturalisation, rendue plus difficile

Serge Kollwelter

P.S. A l'exception de l'année culturelle 2007, silence sur la Grande-Région.

Domage que Immigration et Intégration, les deux faces de la médaille, n'aient pu être regroupées.
